

Mandat et règles d'engagement et de fonctionnement de la Table

Mandat



Caractériser les principaux besoins et attentes du milieu d'accueil quant aux activités récréotouristiques auxquels le projet pourrait être susceptible de répondre en considérant les solutions et contraintes de l'Initiateur.



Identifier et définir avec les acteurs récréotouristiques du milieu les opportunités de collaboration et de cohabitation générées par la réalisation du projet éolien Des Neiges Secteur sud

Spectre d'engagement



Proposer des idées, des mesures ou des projets pour assurer la poursuite et la compatibilité du parc éolien avec les activités récréotouristiques préalablement exercées sur le territoire et pour bonifier l'offre d'activités fortement valorisées par les utilisateurs du territoire. La prise de décisions ultime revient à l'Initiateur.



S'inspirer des meilleures pratiques et des succès documentés de cohabitation et d'harmonisation des usages existants (ex.: Parc régional du Massif-du-Sud, station de ski alpin Mont-Miller).



Recueillir les suggestions des citoyennes et citoyens et du reste du milieu grâce à un mécanisme accessible et alimenter les discussions de la Table avec les résultats.

Règles d'engagement

1. La Table prône le respect, l'ouverture et la transparence dans les échanges, la « bonne foi », ainsi qu'une collaboration de tous les instants durant les travaux.
2. Toute personne participant aux rencontres de la Table respecte les opinions des autres, collabore à l'atteinte du mandat et des objectifs de rencontre convenus, et recherche des solutions.
3. Les activités de la Table restent souples et sans formalité excessive.
4. Le consensus (accord général entre les membres) est privilégié lors de la formulation d'idées et de recommandations en lien avec la cohabitation.
5. Les rencontres sont animées et coordonnées par une ressource externe et indépendante, pour permettre aux membres, aux représentants de l'entreprise, aux spécialistes invités et aux autres personnes ressources d'échanger de façon sereine et efficace.
6. Un compte rendu (sous-forme de faits saillants non nominatifs) est rédigé après chaque rencontre par la tierce partie assurant la facilitation et envoyé aux membres de la Table pour commentaires et validation. L'envoi se fait dans les 20 jours ouvrables et l'approbation du document se fait à la rencontre suivante.
7. Une fois le compte rendu validé et accepté par les membres de la Table, il est rendu public sur le site du projet Des Neiges – Secteur sud.
8. Un minimum de quatre rencontres de travail seront tenues d'ici décembre 2024. La Table n'étant pas décisionnelle et avec un mandat restreint dans le temps, aucun quorum n'est nécessaire pour tenir les rencontres.
9. Un ou une membre peut nommer une personne de son organisation pour le remplacer à une rencontre s'il est impossible pour lui ou elle d'y assister. Le calendrier est établi à l'avance et on favorise au maximum d'avoir les mêmes intervenants autour de la Table pour l'ensemble du mandat.
10. La Table peut recourir à des personnes-ressources ou experts externes pour alimenter la réflexion du groupe, si nécessaire. Par exemple, Hydro-Québec et Énergir à titre de partenaires pourraient être invités à certaines rencontres.
11. Les règles de la Tables sont flexibles et consensuelles, et peuvent être ajustées au besoin.

Composition de la Table de concertation

GROUPE REPRÉSENTÉ	ORGANISATION	PERSONNE
Propriétaire foncier	Séminaire de Québec	Jacques Laliberté
Milieu municipal	MRC de La Côte-de-Beaupré	Claude Langlois
	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	Éric Ennis
Groupe économique	Développement Côte-de-Beaupré	David Dorion
Sports et plein-air Utilisateurs du territoire	Resorts of the Canadian Rockies (RCR)	Pierre-Étienne Roberge
	Club nordique Mont Sainte-Anne	Paule Bertrand
	Centre national d'entraînement Pierre-Harvey (CNEPH)	Emmanuel Moisan
	Club de marche	Luc Legendre
Sports motorisés	Club d'auto-neige le Sapin d'Or	Michel Tremblay
Citoyens ayant participé aux audiences du BAPE	Un citoyen ou une citoyenne du groupe	Pierre Harvey